



Pastorale de la famille

7. La promesse et pour vos enfants

1. Le statut particulier des enfants
2. L'appel adressé aux enfants
3. Élevez vos enfants
4. Ce que nous dit le Psaume 78

1. Le statut particulier des enfants

« *La promesse est pour vous et pour vos enfants, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera* » (Ac 2.39).

Il ne fait aucun doute que ce que nous avons rappelé concernant la maison et la famille au sein du peuple de Dieu nous parle du statut particulier des enfants nés dans l'alliance. Ils font partie du peuple de Dieu dont ils partagent les droits et les devoirs. L'apôtre Pierre le dit avec force peu après la Pentecôte (Ac 2.39). Entre les croyants « convertis » et « ceux qui sont au loin », il y a les enfants des croyants. L'importance de la famille aux yeux de Dieu n'a pas changé depuis la création¹.

Le peuple d'Israël n'était certainement pas parfait dans sa vie de tous les jours ni dans sa foi, à l'époque de l'Exode. Cependant, Dieu a ouvert la mer pour les parents avec leurs enfants. Plus tard, tous ont mangé la manne et les cailles envoyées par Dieu dans le désert et tous ont bu l'eau du rocher; et ce rocher, c'était Christ! (1 Co 10.4). Tous étaient participants.

Il en est de même pour les jugements². Nous l'avons vu, Noé était un homme juste (Gn 6.9), mais il ne fut pas seul à être sauvé du déluge : toute sa famille le fut. Lot tourmentait son âme jour et nuit dans la ville de Sodome (2 Pi 2.8) et il fut sauvé de justesse, lui et sa famille. Son épouse, cependant, périt (Gn 19.26). Par contre, les enfants des habitants de la terre au temps de Noé et les enfants de Sodome ont péri avec leurs parents. L'apôtre Paul rappelle la dimension de la sainteté appliquée à la famille tout entière : « *Le mari non croyant est sanctifié par la femme croyante. [...] Vos enfants sont saints* » (1 Co 7.14). Cela n'occulte pas la responsabilité de chacun devant Dieu : « *Que sais-tu, femme, si tu sauveras ton mari?* » (1 Co 7.16).

1 Quand Isaac a été circoncis, à l'âge de 8 jours (Gn 21.4), la première signification était évidemment celle de *l'appartenance*. Le second sens — *la circoncision du cœur* — était elle aussi signifiée, non comme une réalité présente, mais comme une réalité *promise et attendue*. Quelle force pour les parents! Quel privilège et quel appel pour la vie de l'enfant! Les chrétiens évangéliques qui pratiquent le baptême des petits enfants dès lors qu'un des deux parents est un chrétien engagé voient également ce signe *d'abord* comme celui de leur appartenance au peuple de Dieu. *Ensuite*, ils le voient comme une promesse et un appel en vue de la repentance et de l'attachement personnel à Christ.

2 Voir la section « Jugements et bénédictions sur les familles » dans la 6^e leçon de ce cours intitulée *Le Dieu de la Bible et le Dieu des maisons*.

2. L'appel adressé aux enfants

« Oui, tu m'as tiré du ventre maternel, tu m'as confié aux seins de ma mère. Sur toi, j'ai été jeté dès les entrailles maternelles; dès le ventre de ma mère, tu as été mon Dieu » (Ps 22.10-11).

Ce passage (mais aussi celui de la vocation de Jérémie en Jr 1.4-7) nous fait entendre ce que Dieu peut dire personnellement à un enfant. Dès leur conception, les enfants du peuple de Dieu sont comptés à ses yeux comme membres de son peuple³.

Une question se pose alors : est-ce sans importance si cet enfant ouvre son cœur ou pas? Ce n'est bien sûr pas sans importance. Très tôt, l'enfant est responsable des choix qu'il fait, de la manière dont il dispose son cœur. Comme un enfant de l'alliance, cet enfant va apprendre les récits bibliques qui, tous, sont porteurs d'instructions, d'appels, d'avertissements, de promesses. Il va apprendre à connaître Dieu : à lui dire merci, à se confier à lui et en lui, à dépendre de lui, à demander pardon. Il va apprendre aussi qu'on ne se moque pas de Dieu, que rien n'est caché devant lui, qu'on ne peut pas mentir, qu'on ne vit pas pour soi-même...

Réfléchissons à la façon dont un enfant grandit. Dans une famille chrétienne où la Parole de Dieu est lue en famille, où les parents prient pour et avec leurs enfants, dès ses premiers mots, l'enfant va non seulement parler la langue maternelle, mais il va prononcer le nom du Christ qu'il a appris! Dire cela nous montre l'importance de ce que les parents vont vivre et transmettre au sein de la famille. Leur piété est-elle sincère? Le Seigneur est-il sanctifié dans la maison?

Nous avons vu que les enfants au sein du peuple de Dieu étaient concernés et même participants de la promesse et de l'appel de Dieu. Dans ses lettres, Paul écrit aux membres des diverses Églises en les appelant « les saints qui sont dans telle ou telle ville ». Ensuite, et toujours avec le souci de leur perfectionnement en Christ, il écrit aux différentes catégories de ces saints. Par exemple, en Éphésiens 6, il exhorte les enfants directement. « *Enfants, obéissez à vos parents, selon le Seigneur* » (Ép 6.1; voir Col 3.20).

Ces enfants, nés de nouveau ou pas, sont clairement considérés comme membres de la communauté chrétienne. Comprenons que la Bible ne s'adresse pas qu'aux adultes, mais aussi aux enfants puisque, comme disciples du Christ, ils doivent apprendre à vivre par la foi, à glorifier le Seigneur, à marcher humblement devant lui, à être miséricordieux, à faire ce qui est juste à ses yeux.

Ainsi, l'appel à la conversion n'est pas le seul ni même le premier appel à faire entendre aux enfants de chrétiens. Cet appel devra certes se faire entendre, de manière appropriée, en prenant en compte d'une part que ces enfants ne sont pas de petits païens, d'autre part qu'ils sont, de nature, des enfants pécheurs comme les autres. Il est évident qu'une telle compréhension de la famille chrétienne affectera la manière de considérer les enfants dans l'Église, de les prendre en compte, de s'adresser à eux, de les appeler à participer concrètement avec les dons qu'ils ont reçus (pensons aux cinq pains et aux deux poissons!).

3 Et les autres enfants? Sur la distinction entre le peuple de Dieu et les autres hommes, comparer Ps 33.13-15 et 18.

3. Élevez vos enfants⁴

« Enfants, obéissez à vos parents, selon le Seigneur, car cela est juste. Honore ton père et ta mère — c'est le commandement avec une promesse — afin que tu sois heureux et que tu vives longtemps sur la terre. Et vous, pères, n'irritez pas vos enfants, mais élevez-les en les corrigeant et en les instruisant selon le Seigneur » (Ép 6.1-4).

a. Enfants!

Que voyons-nous? L'apôtre s'adresse aux enfants directement⁵! Cela confirme, à nos yeux, que les enfants de chrétiens ont la position de petits disciples dans l'Église et qu'ils sont déjà appelés à marcher « selon le Seigneur ». Cela signifie qu'ils doivent comprendre ce que signifie l'expression : « selon le Seigneur », et aussi l'expression : « car cela est juste », en portant leurs regards au-delà de leurs propres parents. Ils doivent comprendre la référence au commandement suivi d'une promesse donnée à Moïse; c'est-à-dire qu'ils doivent comprendre en quoi consistent les bénédictions et les exigences de l'Alliance au bénéfice de laquelle ils se trouvent, sans l'avoir choisie. Pour que l'enfant comprenne, il sera nécessaire que le sens de toutes ces choses lui soit expliqué⁶.

Le mot *enfant* (*teknion*) désigne clairement le petit enfant. Il est difficile de préciser jusqu'à quel âge. Ce ne sont en tout cas pas des enfants adultes. Nous savons que Jésus âgé de 12 ans était soumis à ses parents, bien qu'il fût capable de discuter avec les docteurs de la loi (Lc 2.51). Nous voyons que Jésus, Paul, Jean utilisent ce même mot pour désigner les disciples qui sont des adultes (Mc 2.5; 2 Tm 2.1; 1 Jn 2.12, 18). C'est pour souligner la similitude qui existe entre la position d'un disciple et celle d'un enfant, entre la position d'un enfant et celle d'un disciple : humilité, écoute, confiance, obéissance⁷.

b. Obéissez!

Cela signifie-t-il que ces dispositions se trouvent naturellement dans le cœur de l'enfant? Non (Pr 22.15; 29.15). D'où l'importance du commandement adressé aux enfants, de la part de Dieu. D'où l'importance de l'autorité déléguée aux parents. Les enfants doivent apprendre et accepter de tout leur cœur le comportement conforme à leur nature, exactement comme des disciples : comme Paul le dit pour lui-même (« J'ai appris », Ph 4.11-12); comme il est dit de Jésus lui-même (« Il a appris », Hé 5.8).

Le mot *obéissance* n'expose-t-il pas à l'hypocrisie? Pas plus que pour les chrétiens qui doivent aussi obéir (Ti 3.1; Hé 13.17) et veiller à ce que ce ne soit pas extérieurement seulement (Ép 6.5-6; Ph 2.12; Col 3.22), mais « comme au Seigneur » (2 Co 8.5; Ép 5.22; 6.7; 1 Pi 2.13). Cela signifie que les parents doivent être en mesure d'expliquer aux enfants, dès leur plus jeune âge, pourquoi ils doivent se

4 Comme lectures complémentaires, on pourra consulter avec profit les articles suivants :

- Paulin Bédard, *L'éducation de nos enfants*,
- Barbara Curtis, *Élever nos enfants à l'aide des trois « Sois »*,
- Johan Tangelder, *Pères, êtes-vous là?*

5 On doit dire : aux enfants dont un des deux parents au moins est chrétien, selon 1 Co 7.14. Mais cette parole a de toute évidence une portée universelle et elle peut être adressée à tous les enfants, dans et hors de l'Église.

6 Pensons au ministre éthiopien en Ac 8.31 : « Comment comprendrai-je si personne ne m'explique? »

7 Un enfant doit obéir à ses parents tant qu'il est enfant; il doit honorer ses parents toute sa vie.

comporter de telle et telle manière, en s'adressant à leur conscience, de telle sorte que celle-ci soit touchée tout à la fois par la crainte de Dieu et par une entière confiance (Jb 28.28; Ps 78.54-8).

Un enfant qui obéit de cœur à ses parents est un enfant heureux qui rend son entourage heureux.

c. À vos parents

Avant que la législation, en France, en vienne à relativiser l'autorité des parents, cette autorité était conférée aux pères seulement (jusque dans les années 1970). Cela n'était pas juste. Tout au long de la Bible, nous voyons que les deux parents ont une autorité légitime sur leurs enfants, de la part de Dieu. Bibliquement, le mari est le chef de la femme (il faut bien comprendre ce que cela veut dire), mais l'autorité parentale est confiée aux pères et aux mères.

Est-ce à dire que le rôle des parents est en tous points interchangeable? Sans doute pas. Le rôle de la mère et celui du père sont différents et complémentaires (1 Th 2.7-12). Mais cela ne signifie pas que ces rôles soient cloisonnés, ou que les enfants ne seraient pas tenus d'apprendre de leur mère et de leur obéir (Pr 1.8; 6.20; 23.22, 25).

d. Car cela est juste!

La notion de justice renvoie directement à la volonté de Dieu, à l'approbation de Dieu (Mt 6.10, 33). Il y a là une notion d'exactitude scrupuleuse, importante pour quiconque aime le Seigneur⁸. Ce n'est pas « à peu près »; ce n'est pas « plus tard ». Nous retrouvons cela sous la plume de Paul : « *Que les enfants et les petits-enfants apprennent avant tout à exercer la piété envers leur propre famille, et à rendre à leurs parents ce qu'ils ont reçu d'eux; car cela est agréable à Dieu* » (1 Tm 5.4). On est frappé, bien sûr, par l'expression « *exercer la piété* » que l'on aurait cru réservée à Dieu. Mais c'est la même attitude (enfants et disciples), sans jamais que les parents soient placés au même niveau que Dieu.

e. Honore ton père et ta mère!

C'est une des paroles du Décalogue qui est un texte d'Alliance (ce qui apparaît tout spécialement ici avec le commandement et la promesse). Le commandement est impératif, mais il est bienveillant : « *afin que tu sois heureux et que tu vives longtemps dans le pays...* » (Ép 6.3). On comprend que l'enjeu est tout à la fois spirituel, pratique, immédiat et prolongé dans le temps. Cela pourrait faire l'objet d'une étude beaucoup plus approfondie.

f. Pères, n'irritez pas vos enfants!

Les mères sont détentrices d'autorité sur leurs enfants, mais ce sont les pères qui en assument la part dernière, sur la terre. Les rôles décrits par Paul (1 Th 2) confèrent aux pères une fonction d'autorité toute particulière. C'est ce qui expose ceux-ci, s'ils sont soucieux de cette responsabilité, au risque d'exercer, parfois, une autorité excessive, ce qui n'est en aucun cas meilleur qu'une autorité

8 Il est important de rappeler aussi l'expression : « *Car cela est agréable à Dieu* » (Ép 5.10; 1 Tm 2.3) qui définit une notion principale pour la vie chrétienne. On pourrait dire le motif principal!

défaillante⁹. Disons qu'une autorité excessive, tout comme une autorité défailante, donne « un faux témoignage » de ce qu'est l'autorité de Dieu¹⁰.

g. Mais élevez-les

C'est encore aux pères que Paul s'adresse, comme garants, bien que cette tâche soit accomplie par les deux parents. Le verbe *élever* (*ektréphô*) signifie d'abord *nourrir* (Ép 5.29), c'est-à-dire pourvoir aux besoins dans leur globalité. C'est le rôle premier des bergers (Ps 23). Dans ces besoins, nous pouvons ranger le besoin de sécurité, d'affection, d'accompagnement, tout autant que la nourriture, le vêtement, le logement. Élever une plante, c'est lui donner l'eau et l'engrais dont elle a besoin; c'est aussi la protéger contre le vent, le froid, les bêtes.

h. En les éduquant

Le verbe *éduquer* (*païdeuô*) porte en lui la racine du mot « *petit enfant* » (*païdion*). On pourrait presque traduire par « faire l'enfant » ou « former l'enfant », ce qui correspond au verbe *éduquer*. L'éducation comprend l'instruction : enseigner à l'enfant ce qu'il ne peut pas apprendre tout seul (Ac 7.22; 22.3), à la manière d'un maître, d'un instituteur; elle comprend aussi la correction, le fait d'être châtié; on pourrait dire : apprendre à l'enfant à apprendre (Lc 6.40; Hé 12.6-11). C'est une tâche difficile, astreignante, coûteuse parfois¹¹.

i. En les instruisant selon le Seigneur!

Le verbe « instruire », ici, traduit le verbe grec *nouthétéô* qui signifie avertir, admonester, exhorter (Ac 20.31; 1 Co 4.14; Col 1.28). On reconnaît ce que Paul dit, concernant les pères : « *vous exhortant, vous conjurant de marcher d'une manière digne de Dieu* » (1 Th 2.12). Ce sont des verbes dont le sens est fort, qui mettent en évidence l'importance, l'urgence, les conséquences...

Il est très facile d'associer, à partir de ce passage et de bien d'autres, le rôle parental dans la maison et le rôle pastoral dans l'Église. Nous y reviendrons dans une prochaine leçon¹².

4. Ce que nous dit le Psaume 78

Les versets 3 à 8 de ce Psaume nous donnent une précieuse instruction sur l'importance de la transmission aux enfants¹³. En un sens, la mission est celle qui caractérise une course de relais : je dois

9 Martin Luther écrit : « *Il ne faut pas corriger trop rudement les enfants. Mon père me fouetta une fois si sévèrement que je l'ai fui et lui en voulus jusqu'à ce qu'il m'ait réapprivoisé* » (Propos de table).

10 Je me souviens d'un pasteur qui disait qu'il ne demandait jamais rien pour lui, dans ses prières. Son père l'avait enseigné ainsi : c'est moi qui sais ce dont tu as besoin. Cela peut se référer, en effet, à ce que dit Jésus en Mt 6.32 : « *Votre Père sait.* » Il faut rappeler cela aux enfants insatisfaits qui réclament toujours! Cependant, Jésus (Mt 6.11; 7.7) et Paul (Ph 4.6) nous encouragent à faire connaître nos besoins à Dieu, avec des requêtes et des supplications.

11 Le verbe hébreu « *yadar* », traduit par « *enfanter* » en Gn 3.16 a la même racine que le mot « *enfant* » et pourrait également être traduit par « *éduquer l'enfant* », c'est-à-dire le forger durant tout le temps de son enfance.

12 Voir la 9^e leçon intitulée *La maison et l'Église*.

13 Ce chapitre est en partie inspiré par l'étude du pasteur Eric Kampen (Canada) sur le Ps 78 intitulée *La course de relais*.

transmettre, sans rien perdre, ce qui m'a été transmis à celui qui est devant moi. Si un des coureurs laisse tomber le bâton (le témoin), toute l'équipe a perdu la course. La Bible tient ensemble la promesse de Dieu qui s'accomplira de manière certaine et la nécessité pour les bénéficiaires de la promesse de transmettre à leur descendance l'importance de « *garder la voie de l'Éternel* » (Gn 18.18-19). La présence conjointe de la promesse et de la responsabilité caractérise le cadre de l'alliance¹⁴.

La responsabilité de transmettre est portée par une promesse de Dieu :

« *J'établirai mon alliance entre moi et toi, et tes descendants après toi, selon leurs générations : ce sera une alliance perpétuelle, en vertu de laquelle je serai ton Dieu et celui de ta postérité après toi* » (Gn 17.7).

Mais on peut le dire autrement : cette promesse implique une responsabilité : « *Ces paroles que je te donne aujourd'hui seront dans ton cœur. Tu les inculqueras à tes fils et tu en parleras...* » (Dt 6.6-7; voir Ac 2.39-40).

Je propose 4 remarques :

a. Ce qu'il y a à transmettre

Ce qu'il y a à transmettre, ce sont d'abord les actions glorieuses de Dieu. Souvenons-nous de la parole qui introduit le Décalogue : « *Je suis l'Éternel ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte* » (Ex 20.2). Après seulement viennent les commandements. À cause de la nature pécheresse des enfants, les parents doivent donner de nombreux ordres. Toutefois, la première chose à transmettre n'est pas ce que Dieu demande, mais ce que Dieu a fait. « *Nous dirons à la génération future les prodiges qu'il a opérés* » (Ps 78.4). Les commandements sont étroitement liés à ces actes accomplis par Dieu pour son peuple. « *Il a mis un témoignage en Jacob, il a établi une loi en Israël* » (Ps 78.5).

Ainsi, il apparaît que l'instruction précède et accompagne constamment l'exhortation (2 Tm 3.16). Cette instruction vise à sanctifier le nom de Dieu et à rappeler ce qui est arrivé au peuple saint chaque fois qu'il s'est détourné (1 Co 10.6). Deux causes peuvent expliquer la mauvaise conduite : le cœur rebelle et l'ignorance¹⁵.

b. La responsabilité de transmettre

Cette responsabilité est très importante. Elle est d'abord confiée aux parents. On pourrait dire : à tous ceux qui ont une maison, si on se réfère au texte de Deutéronome 6. Elle suppose une connaissance suffisante de ce qu'il y a à transmettre, c'est-à-dire déjà une bonne écoute! Elle suppose une fidélité dans le vécu de cet héritage, de telle sorte que ce vécu confirme ce qui sera dit¹⁶.

14 On pense, à un niveau différent, au travail des massorètes qui transcrivaient le texte hébreu de l'Ancien Testament. On pense aussi à ce qu'exprime Paul en 1 Co 11.23 et 15.1-11. « *Autrement, vous auriez cru en vain.* »

15 On pourrait dire que le cœur rebelle relève de la responsabilité de l'enfant, tandis que l'ignorance relèverait de celle des parents. Mais les deux sont liés, l'ignorance pouvant aussi être la conséquence d'un cœur endurci (1 Tm 1.13). Le questionnement : *ignorance ou endurcissement?* constitue une clé importante du ministère parental et pastoral.

16 Ce que je vis prêche plus fort que ce que je dis. Voir Mt 7.28-29.

La responsabilité de transmettre suppose aussi une qualité de relation qui va susciter l'intérêt de celui qui doit écouter¹⁷. Cela signifie que celui qui transmet n'est pas qu'un enseignant ou un donneur de leçon : il est lui-même au bénéfice de ce que Dieu a réalisé, de ce que Dieu a dit. Ainsi, s'il apparaît comme une personne sujette à la faiblesse, il démontre que c'est à des êtres marqués par la faiblesse et aussi par eux que Dieu lui-même opère son œuvre. Dans ce sens, celui qui transmet peut parler en « tu », mais aussi en « je » (És 6.5) et en « nous » (És 64.5).

c. Les enfants ont besoin de comprendre

Les enfants ont besoin de comprendre les raisons de cette transmission. Ce n'est pas seulement une tradition; ou plutôt, ce n'est pas une tradition sans raison. Chaque génération doit apprendre et comprendre, un peu comme la première fois. Et cependant, on ne recommence pas à zéro à chaque nouvelle génération. Nous-mêmes sommes au bénéfice de ce qui a été transmis, souvent avec peine, parfois dans la douleur. Il y a donc une reconnaissance à avoir. Et un devoir de comprendre le sens, l'importance. C'est Dieu qui l'a demandé : « Lorsque vos enfants demanderont : Que signifie pour vous cet usage? » (Ex 12.6, 25-28), il s'agira d'être en mesure de répondre avec précision, avec sérieux, de manière adaptée. Il s'agira de faire prendre conscience du bénéfice et de l'exigence qui sont attachés à cet héritage. Si l'enfant a la réponse adaptée à ses « pourquoi? », s'il commence à comprendre, il va bientôt devenir un transmetteur à son tour (2 Tm 2.2).

d. Nous sommes tous concernés

Toute défaillance devra être compensée par le travail d'un autre, tôt ou tard. Si ce n'est pas le cas, il y aura une déperdition, une régression, une vulnérabilité plus grande, une perte du témoignage. Et c'est souvent dans l'épreuve que Dieu devra restituer ce qui a été perdu¹⁸. L'apôtre Paul (2 Tm 2.1), l'apôtre Jean (1 Jn 1.2; 2.12, 18) nous montrent qu'il y a une parentalité qui dépasse le cadre de la famille. En un sens, tous, y compris les célibataires et les personnes âgées, ont un devoir de transmettre.

Il est aisé de remarquer que ce principe de transmission fait partie de la vocation de la famille et de la vocation de l'Église et qu'il y a un lien étroit entre ces deux vocations.

Charles Nicolas, pasteur

Cet article fait partie d'une série d'articles intitulée *Pastorale de la famille*.

L'auteur est pasteur réformé, aumônier hospitalier et enseignant itinérant; il demeure à Alès en France.

www.ressourceschretiennes.com



2016. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

17 Pas avec précipitation, pas avec impatience, pas sous la menace.

18 On peut penser au fils prodigue en Luc 15.11-32, entre autres.